

## Éléments démographiques et financiers disponibles à fin février 2014

### DONNEES DE POPULATION

#### Les cotisants du RSI

Au 28 février 2014, le RSI regroupe près de 2,8 millions d'actifs dont plus d'un tiers sont des auto-entrepreneurs. La progression des effectifs s'accélère début 2014 (+1,7% contre +1,5% fin décembre 2013) en raison notamment des fortes radiations d'auto-entrepreneurs survenues début 2013. Les professions libérales conservent une dynamique plus soutenue (+5,6%) que les artisans (+1,7%) ou que les commerçants (-0,7%).

Les conjoints collaborateurs suivent la même tendance que les cotisants non auto-entrepreneurs, leurs effectifs sont en baisse de respectivement -4,6% chez les artisans et -1,2% chez les commerçants. La proportion des assurés en activité secondaire est de 18% à fin février 2014. La population des auto-entrepreneurs est davantage non prestataire (36,4%) que les cotisants classiques (7,8%).

Tableau 1 : Les cotisants du RSI au 28 février 2014

Données disponible à fin Février 2014	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	Fév. 2014	Evolution annuelle	Fév. 2014	Evolution annuelle	Fév. 2014	Evolution annuelle	Fév. 2014	Evolution annuelle
<b>Cotisants du RSI</b>	<b>994 356</b>	<b>1,7%</b>	<b>1 088 073</b>	<b>-0,7%</b>	<b>707 514</b>	<b>5,6%</b>	<b>2 789 943</b>	<b>1,7%</b>
Dont cotisants auto-entrepreneurs hors conjoints collaborateurs	384 086	10,7%	308 696	7,2%	298 620	13,2%	991 402	10,3%
Dont cotisants non auto-entrepreneurs hors conjoints collaborateurs	594 251	-3,3%	750 017	-3,6%	408 894	0,7%	1 753 162	-2,5%
Dont cotisants conjoints collaborateurs	16 019	-4,6%	29 360	-1,2%			45 379	-2,4%

Données au 28/02/2014. Evolution depuis le 28/02/2013. France entière. Sources : Artisans et commerçants Portail CREA ; Professions libérales Population Santé, Observatoire stock. Champ : Cotisants prestataires santé ou non (\*) : les cellules grisées contiennent des données recalculées pour prendre en compte les bascules de statut a posteriori (cf TBF n°75).

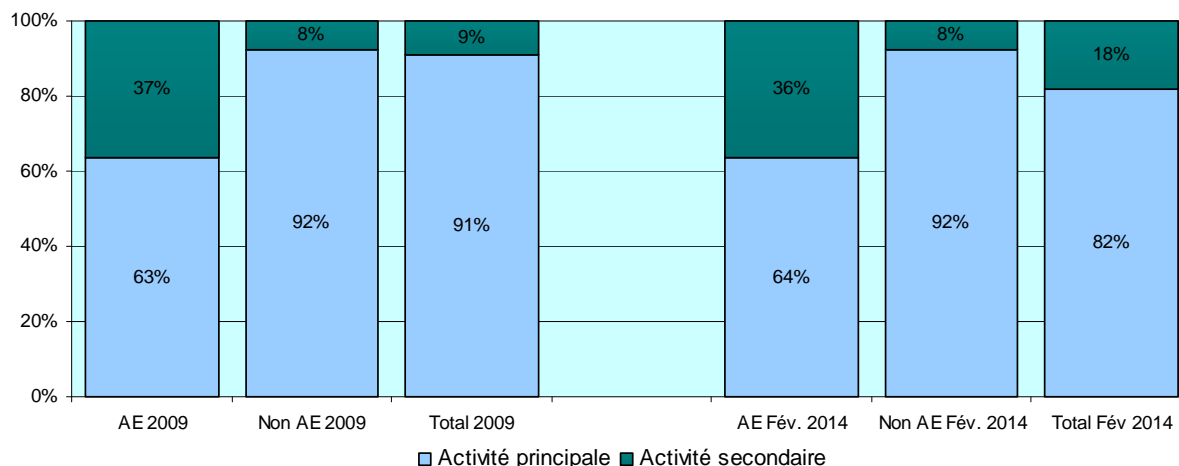
### Part des activités secondaires parmi les actifs du RSI

Fin février 2014, la part des activités secondaires parmi les actifs du RSI atteint 18% contre 9% en décembre 2009.

Les auto-entrepreneurs sont plus souvent affiliés au RSI au titre d'une activité secondaire et leurs prestations santé sont donc versées par un autre

régime (généralement le régime des salariés). La part des activités secondaires est stable depuis 2009 quelque soit la population. La progression des effectifs d'auto-entrepreneur depuis 2009 crée un effet de structure et une hausse de la part des activités secondaires parmi l'ensemble des actifs du RSI.

Graphique 1 : Répartition du poids des prestataires santé parmi les actifs du RSI selon leur statut



Source : RSI/DEEP/SARDE - Population Santé, Observatoire stock.

### La population protégée par l'assurance maladie du RSI au 28 février 2014

Au 28 février 2014, la population protégée par l'assurance maladie du RSI regroupe plus de 4,1 millions de bénéficiaires, en progression de +1,5% sur l'année.

La croissance des actifs de +1,3% est moindre que celle des cotisants (cf. tableau 1) en raison de la dynamique des actifs non prestataires essentiellement chez les professions libérales.

Les effectifs pensionnés progressent plus faiblement (+0,8%) : les professions libérales ont une croissance nettement supérieure (+4,7%) à celles des artisans (+0,9%) et des commerçants (-0,1%).

Le nombre d'ayants droits augmente de +2,2%, cette hausse est aussi plus marquée chez les professions libérales (+5,1%).

Tableau 2 : Population protégée par le RSI au 28 février 2014

Données disponible à fin Février 2014	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	Fév. 2014	Evolution annuelle	Fév. 2014	Evolution annuelle	Fév. 2014	Evolution annuelle	Fév. 2014	Evolution annuelle
Dont actifs <sup>(1)</sup>	846 264	1,9%	892 722	-0,4%	507 151	3,5%	2 246 182	1,3%
Dont pensionnés	278 233	0,9%	306 663	-0,1%	64 306	4,7%	656 680	0,8%
Dont ayants droit	479 211	2,7%	503 749	0,5%	237 338	5,1%	1 222 331	2,2%
<b>TOTAL <sup>(2)</sup></b>	<b>1 603 859</b>	<b>2,0%</b>	<b>1 703 364</b>	<b>-0,1%</b>	<b>809 170</b>	<b>4,1%</b>	<b>4 129 869</b>	<b>1,5%</b>

Données au 28/02/2014. Evolution depuis le 28/02/2013. France entière. Source : Population Santé, Observatoire stock.

(1) Actifs et Actifs retraités (2) dont Assurés à titre gratuit.

N.B. Ce tableau inclut quelques personnes dont la catégorie socioprofessionnelle n'est pas précisément déterminée. Par contre, il n'inclut pas les bénéficiaires en maintien de droit (radiés). Par ailleurs, de nombreux retraités du RSI sont polypensionnés. S'ils sont couverts par un autre régime d'assurance maladie, ils ne figurent pas non plus dans ce tableau. Il en va de même pour les cotisants polyactifs.

**Les bénéficiaires de pensions de vieillesse et d'invalidité au 28 février 2014**

Au 28 février 2014, le RSI verse un plus de 2 millions de pensions vieillesse, dont près de 1,6 millions sont des pensions au titre des droits directs.

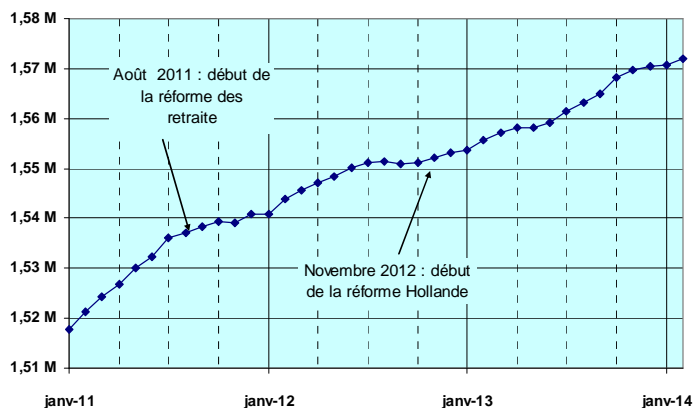
Le décalage progressif de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans, issu de la réforme des retraites du 9 novembre 2010, ralentit la progression des effectifs de retraités de droit direct depuis le mois d'août 2011.

Entre les mois de novembre 2012 et octobre 2013, la génération née en 1952 a atteint l'âge légal de 60 ans et 9 mois, ce qui augmente le taux de croissance des départs à la retraite de droit direct sur la période. Mais, à compter de novembre 2013, l'augmentation fléchit de nouveau en raison du décalage de l'âge de départ à la retraite de la génération 1953 (61 ans et 2 mois) dont les premiers départs à l'âge légal auront lieu à compter d'avril 2014.

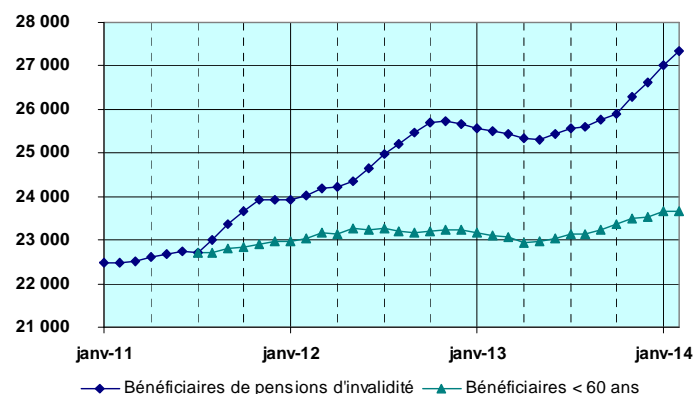
L'impact du recul de l'âge légal de départ en retraite a été atténué par l'assouplissement des conditions d'accès aux départs anticipés pour carrière longue (réforme Hollande), qui a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012. Cette mesure a permis à de nombreux assurés de prendre leur retraite avant l'âge légal. Ainsi, 21% des pensions prenant effet en 2013 concernent des retraites anticipées alors que les départs anticipés représentaient environ 10% des liquidations depuis 2009. En 2013, la majorité de ces départs (63%) se fait entre 60 ans et l'âge légal.

Au 28 février 2014, plus de 27 000 assurés du RSI perçoivent une pension d'invalidité. Depuis novembre 2013, le nombre de pensions d'invalidité servies par le RSI est de nouveau affecté par le recul de l'âge légal de la retraite. Les pensions d'invalidités sont versées plus longtemps et le passage de l'invalidité à la retraite des assurés nés en 1953 est retardé jusqu'en avril 2014. La réforme Hollande n'a que peu d'effet sur les effectifs d'invalides car ces derniers ne remplissent pas, en général, les conditions requises pour accéder à une retraite anticipée.

**Graphique 2 : Nombre de bénéficiaires de pensions de retraite de droit direct**



**Graphique 3 : Nombre de bénéficiaires de pensions d'invalidité**



**Tableau 3 : Les bénéficiaires de pensions de retraite et d'invalidité au 28 février 2014**

Données disponible à fin Février 2014	Artisans		Commerçants		Ensemble	
	Février 2014	Evolution annuelle	Février 2014	Evolution annuelle	Février 2014	Evolution annuelle
<b>Bénéficiaires de pensions de retraite</b>	<b>903 235</b>	<b>0,8%</b>	<b>1 132 057</b>	<b>0,6%</b>	<b>2 035 292</b>	<b>0,7%</b>
Dont pensions de droit direct	662 194	1,2%	909 767	0,9%	1 571 961	1,0%
Dont pensions de droit dérivé	257 168	-1,0%	284 464	-1,4%	541 632	-1,2%
<b>Bénéficiaires de pensions d'invalidité</b>	<b>15 587</b>	<b>7,9%</b>	<b>11 750</b>	<b>6,2%</b>	<b>27 337</b>	<b>7,2%</b>

Données au 28/02/2014. Evolution depuis le 28/02/2013. France entière. Sources : INDIGO Ce tableau retrace des effectifs de pensionnés. Les retraités cumulant une pension de droit direct et une pension de droit dérivé ne sont comptés qu'une fois dans le total des bénéficiaires.

## DONNEES DE PRESTATIONS

### Le rythme de croissance des dépenses reste soutenu

A fin février 2014, les remboursements de soins de ville cumulés sur les douze derniers mois évoluent de + 2,7% (corrigés des jours ouvrés) contre +3,9 % à fin décembre 2013. Cette évolution observée doit être mise en regard de phénomènes épidémiques peu marqués en ce début d'année 2014.

Ce rythme de croissance des dépenses est toujours lié principalement à celui du nombre de consommateurs (+2,6%) qui s'atténue (+5,5% à fin décembre 2012 et +4,4% à fin juin 2013) avec l'évolution de la population protégée sur la période.

#### La dynamique d'évolution des honoraires médicaux et dentaires

Les **honoraires médicaux** et **dentaires** conservent une croissance assez soutenue : +2,6% (+3,7% à fin 2013). Les **dépenses des généralistes** fléchissent nettement : +1,2% (+3,2% à fin 2013). En effet, la faible activité épidémique observée en ce début d'année 2014, contrairement à 2013 qui avait été marquée par une activité grippale intense, se traduit par une évolution peu dynamique des consultations de généralistes (+1,3%).

Les **dépenses des spécialistes** évoluent de +3,2% (+4,0% à fin 2013). Au sein de ces dépenses la décélération des **actes techniques** sur la période : +2,9% (+3,5% à fin 2013) est à relier à l'évolution des actes effectués en cliniques privées. Néanmoins, une reprise de ce poste semble s'amorcer en ce début d'année tant pour les actes cliniques que techniques. Les remboursements des **dentistes** progressent de +2,8%.

#### Les prescriptions, principal poste de dépenses de soins de ville

Les **prescriptions** constituent plus de la moitié des soins de ville. Hors IJ et transports, ces dépenses augmentent de +1,9%.

#### Les médicaments

Les remboursements de **médicaments** sont quasi stables : +0,1% (-0,2% hors rétrocession). Cette évolution est à lier essentiellement aux baisses de prix ainsi qu'à une délivrance accrue des génériques sur la période. Ce poste reste toujours impacté par les remboursements liés à la rétrocession hospitalière : +1,8% dont l'effet s'est fortement atténué depuis un an (+23,1% à fin février 2013). Néanmoins, ce poste devrait repartir à la hausse avec l'arrivée du nouvel antiviral Sovaldi® utilisé dans le traitement de l'hépatite C. La **LPP** et les **produits d'origine humaine** confirment leur fléchissement +4,4%.

#### Les auxiliaires médicaux

La croissance des remboursements de soins, réalisés par les **auxiliaires médicaux**, s'établit à +5,6% (+7,3% à fin 2013). Les dépenses des infirmières (+4,8%) et des masseurs-kinésithérapeutes (+6,4%) conservent des progressions dynamiques en raison des revalorisations tarifaires intervenues en mai et juillet 2012.

#### Les indemnités journalières

La progression des dépenses **d'indemnités journalières**, toujours forte +8,4% (+8,1% fin 2013), s'explique par la hausse du nombre d'indemnités journalières versées aux auto entrepreneurs (+24%), aux assurés en maintien de droits (+41%), et un effet prix moyen de 2 points. Hors auto entrepreneur et hors maintien de droits, le nombre d'indemnités journalières versées (environ 70% des journées indemnisées) ne progresse, en revanche, que de +1,7%.

#### Les autres dépenses de soins de ville

Les dépenses de **transports** augmentent de +3,5 (+4,3% à fin 2013).

Les dépenses de **biologie** évoluent de +1,3% (+1,9% à fin 2013).

#### La tendance des établissements

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** progressent de +3,1%. Les transferts supplémentaires de dotations MIGAC vers les Fonds d'Intervention Régional des ARS sont isolés des établissements publics depuis septembre 2013.

Au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social**, ces versements augmentent de +6,9% (dont +4,6% pour le secteur Personnes Agées et +10,7% pour le secteur Personnes Handicapées).

Les dépenses relatives aux **établissements privés** sont en léger recul -0,1% (+1,5% fin 2013). Parmi ces dépenses, le poste principal, correspondant au champ de l'Objectif des Dépenses en Médecine Chirurgie Obstétrique (ODMCO), poursuit sa décélération : -1,0% (+0,4% fin 2013). La diminution des remboursements liés aux séjours chirurgicaux et d'obstétriques contribuent significativement à ce phénomène.

Enfin les dépenses relatives aux **soins de suite** et de réadaptation poursuivent leur net fléchissement : +2,7% (+5,6% fin 2013). Ce phénomène se retrouve dans une moindre mesure pour les dépenses de psychiatrie +9,3% (+9,8% à fin 2013).

**Tableau 4 : Les remboursements effectués à fin février 2014**

RSI – France entière – tous risques En millions d'euros	Données brutes février 2014	Taux de croissance à fin février 2014			
		ACM	ACM-CJO	PCAP	PCAP-CJO
<b>Soins de Ville (hors contrats)</b>	<b>614,0</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,7%</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,6%</b>
<b>Honoraires médicaux et dentaires</b>	<b>194,6</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,6%</b>	<b>2,9%</b>	<b>2,9%</b>
Dont Généralistes	53,1	0,8%	1,2%	0,1%	0,1%
<i>dont consultations généralistes</i>	34,1	0,9%	1,3%	-3,1%	-3,1%
Dont Spécialistes	104,9	2,8%	3,2%	4,1%	4,1%
<i>dont consultations spécialistes</i>	20,9	3,4%	3,9%	3,3%	3,3%
<i>dont actes techniques</i>	73,1	2,5%	2,9%	4,3%	4,3%
Dont Dentistes	34,8	2,4%	2,8%	3,2%	3,2%
<b>Prescriptions</b>	<b>346,6</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,9%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
Produits de santé	235,4	0,5%	0,9%	-1,8%	-1,8%
Médicaments	190,7	-0,3%	0,1%	-2,9%	-2,9%
<i>dont rétrocession</i>	16,8	1,4%	1,8%	-10,6%	-10,6%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	44,7	4,0%	4,4%	2,8%	2,8%
Auxiliaires médicaux	80,5	5,2%	5,6%	4,6%	4,6%
<i>dont infirmiers</i>	46,6	4,4%	4,8%	4,5%	4,5%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	27,9	6,0%	6,4%	4,4%	4,4%
Biologie	30,7	0,9%	1,3%	2,5%	2,5%
<b>Autres prestations</b>	<b>29,4</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,7%</b>	<b>4,3%</b>	<b>4,3%</b>
Dont frais de transport des malades	29,1	3,1%	3,5%	4,5%	4,5%
<b>Indemnités journalières maladie</b>	<b>43,5</b>	<b>8,4%</b>	<b>8,4%</b>	<b>7,5%</b>	<b>7,5%</b>
<b>Etablissements de santé</b>	<b>520,1</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,8%</b>	<b>3,0%</b>	<b>3,0%</b>
<b>Etablissements sanitaires publics</b>	<b>294,4</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Etablissements sanitaires privés</b>	<b>124,3</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>
Dont ODMCO	104,3	-1,4%	-1,0%	2,4%	2,4%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	16,1	2,3%	2,7%	0,3%	0,3%
Dont OQN Psychiatrie	3,3	8,8%	9,3%	11,8%	11,8%
<b>Etablissements médico-sociaux (champ OGD)</b>	<b>101,4</b>	<b>6,9%</b>	<b>6,9%</b>	<b>5,5%</b>	<b>5,5%</b>
Dont personnes âgées	65,2	4,6%	4,6%	5,2%	5,2%
Dont personnes handicapées	33,5	10,7%	10,7%	5,8%	5,8%
<b>Contribution RSI Fonds d'Intervention Régional</b>	<b>23,3</b>	<b>++</b>	<b>++</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,4%</b>
<b>Soins à l'étranger (hors versement CLEISS)</b>	<b>0,8</b>	<b>-1,4%</b>	<b>-1,4%</b>	<b>-6,7%</b>	<b>-6,7%</b>
<b>Total sur champ ONDAM</b>	<b>1 158,2</b>	<b>3,8%</b>	<b>4,0%</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,7%</b>
Prestations en espèces maternité	27,2	10,7%	10,7%	11,4%	11,4%

(1) Corrigé des jours ouvrés (2) Transports et cures (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2012 et 2013

Source : RSI /SARDE + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS

## Les prestations servies par les régimes d'assurance vieillesse et invalidité

Les prestations servies au cours des deux premiers mois de l'année 2014, au titre des droits directs des régimes vieillesse de base sont en hausse de respectivement 3,3% les artisans et de 2,2% pour les commerçants.

La revalorisation annuelle des pensions du régime de base au 1<sup>er</sup> avril 2013 a été de 2,1%.

Les prestations de droit direct du régime complémentaire des indépendants (RCI) progressent quant à elles de 6,3%.

La progression des prestations d'invalidité est de +4,8% pour les artisans et +5,4% pour les commerçants. Comparativement à 2013, ces pensions d'invalidités sont versées plus longtemps puisque l'âge de départ à la retraite est passé à 61 ans et 2 mois.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 (dans le cadre de la création du RCI), le régime décès des commerçants couvrent les retraités, le délai de mise en place du dispositif explique la vive accélération des prestations du régime invalidité décès (+16,1%).

**Tableau 5 : Les prestations servies par les régimes de base en 2013 et durant les 2 premiers mois de 2014**

Millions d'euros	Janv. à déc. 2013	Evolution 2013/2012	Janv. à fév. 2014	Evolution 2014/2013
<b>Artisans</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>3 369</b>	<b>2,5%</b>	<b>567</b>	<b>2,7%</b>
dont pensions contributives de droit direct hors VFU	2 743	3,1%	463	3,3%
dont pensions contributives de réversion	465	0,8%	78	1,3%
<b>Commerçants</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>3 840</b>	<b>1,2%</b>	<b>642</b>	<b>1,3%</b>
dont pensions contributives de droit direct hors VFU	2 990	2,1%	502	2,2%
dont pensions contributives de réversion	592	-0,4%	99	0,1%

**Tableau 6 : Les prestations servies par le régime complémentaire des indépendants en 2013 et durant les 2 premiers mois de 2014**

Millions d'euros	Janv. à déc. 2013	Evolution 2013/2012	Janv. à fév. 2014	Evolution 2014/2013
<b>Artisans et Commerçants</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>1 609</b>	<b>4,6%</b>	<b>276</b>	<b>5,9%</b>
dont pensions contributives de droit direct hors VFU	1 373	4,8%	235	6,3%
dont pensions contributives de réversion hors VFU	235	3,5%	40	4,2%

**Tableau 7 : Les prestations servies par les régimes invalidité-décès en 2013 et durant les 2 premiers mois de 2014**

Millions d'euros	Janv. à déc. 2013	Evolution 2013/2012	Janv. à fév. 2014	Evolution 2014/2013
<b>Artisans</b>	<b>159</b>	<b>1,8%</b>	<b>27</b>	<b>2,7%</b>
dont prestations Invalidité	137	3,5%	24	4,8%
<b>Commerçants</b>	<b>110</b>	<b>14,1%</b>	<b>19</b>	<b>16,1%</b>
dont prestations Invalidité	92	4,3%	16	5,4%

Sources : RSI / DCF. Données disponible au 28/02/2014. France entière. Evolutions PCAP : Période comparée à l'année précédente. Outre les pensions contributives dont le détail est retracé ici, les prestations légales des régimes de base comprennent des allocations et des majorations.

## L'ÉVOLUTION DU RECOUVREMENT

### Les cotisations des artisans et des commerçants (France entière)

**Fin février 2014, le taux des restes à recouvrer hors taxation d'office (TO) au titre des émissions de l'année s'améliore de 1,1 points.**

L'amélioration du recouvrement hors TO est concentré exclusivement sur les cotisants trimestriels (-3,2 points), le recouvrement des cotisants mensuels se dégrade légèrement (+0,2 point) sur la période.

**Y compris taxation d'office**, le recouvrement s'améliore de 6,9 points. Conséquence du plan d'action sur les taxations d'office et des radiations effectuées entre décembre 2013 et janvier 2014, la part des TO dans le montant des restes à recouvrer passe de 54% en février 2013 à 39% fin février 2014.

**Tableau 8 : Taux de restes à recouvrer des artisans et des commerçants au 28/02/2014 au titre des cotisations exigibles en 2014**

Taux de restes à recouvrer	Y compris Taxation d'Office	
	fév. 2013	fév. 2014
Mensuels	7,0%	6,0%
Trimestriels	45,9%	34,8%
<b>TOTAL</b>	<b>27,4%</b>	<b>20,6%</b>

Source : ACOSS. Champ ISU- Hors accessoires (majorations et pénalités de retard) - hors procédures collectives, y compris appels de cotisations sur comptes radiés.

Taux de restes à recouvrer	Hors Taxation d'Office	
	fév. 2013	fév. 2014
Mensuels	4,0%	4,2%
Trimestriels	27,0%	23,8%
<b>TOTAL</b>	<b>14,6%</b>	<b>13,5%</b>

Source : ACOSS. Champ ISU- Hors accessoires (majorations et pénalités de retard) - hors procédures collectives, hors appels de cotisations sur comptes radiés.

### Les cotisations des professions libérales (France entière)

**Fin février 2014, le taux des restes à recouvrer des cotisations annuelles est de 79,1% et reste stable par rapport au taux constaté un an auparavant.**

Les émissions et encaissements à fin février diminuent légèrement par rapport à 2013 (respectivement -1,0% et -0,9%) après avoir fortement augmenté en 2013 suite aux mesures de la loi de financement de la sécurité sociale.

L'encaissement sur antériorité est en retrait par rapport à l'année passée (-17%) et représente 3,2% aux encaissements contre 3,8% fin février 2013.

Note : Le taux des restes à recouvrer suivi est le rapport entre le montant des restes à recouvrer sur les 2 premiers mois de l'année rapporté aux émissions annuelles provisionnelles et aux ajustements effectués à posteriori au titre des exercices antérieurs.

**Tableau 9 : Taux de restes à recouvrer sur la branche maladie des professions libérales au 28/02/2014**

En millions d'euros	Emissions annuelles à fin fév. 2014	Encaissements Janv. – fév. 2014	Taux de restes à recouvrer
<b>Cotisations appelées en 2014</b> (cf. note)	<b>1 546</b>	<b>324</b>	<b>79,1%</b>
<b>Cotisations appelées en 2013</b> (cf. note)	<b>1 561</b>	<b>326</b>	<b>79,1%</b>

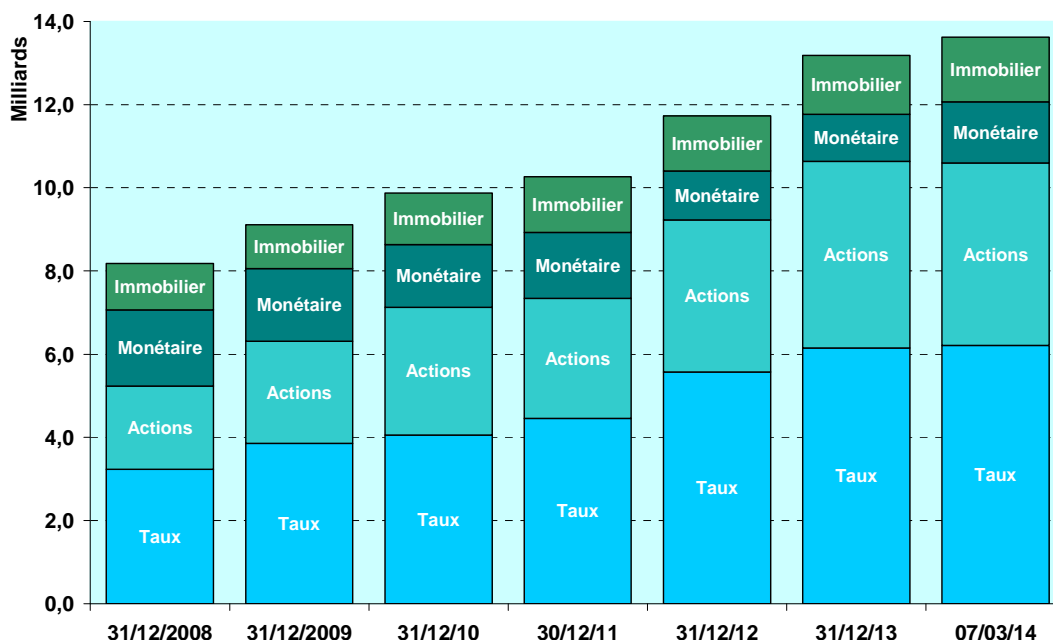
Source : RSI/DCF/Comptabilité - champ : ensemble des professionnels libéraux actifs et polyactifs, France entière

**LES ACTIFS DES REGIMES**

Au 7 mars 2013, le montant total des réserves est de 14,9 Md€ dont 13,6 Md€ pour le Régime Complémentaire des Indépendants (RCI), 711 M€ pour les régimes invalidité et décès des artisans

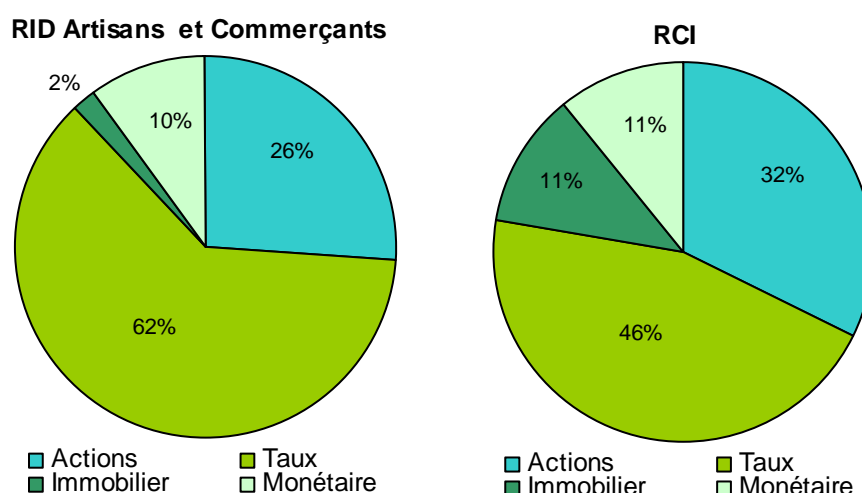
(RID Artisans) et 604 M€ pour celui des commerçants (RID Commerçants). Ces montants correspondent aux actifs totaux (fonds de roulement inclus) valorisés à leurs dernières valeurs d'expertises.

**Graphique 4 : Caractéristiques des portefeuilles RCI par classe d'actifs**



Source : RSI / DEEP / Gestion financière des actifs du RSI

**Graphique 5 : Caractéristiques des portefeuilles du RSI par classe d'actifs au 7 mars 2014**



Source : RSI / DEEP / Gestion financière des actifs du RSI

Directeur de la publication : Stéphane Seiller – Coordination éditoriale : Direction des études, des équilibres et des placements / Département des statistiques, de l'analyse des risques, du décisionnel et des équilibres – Rédacteur : **Fabien Deschamps** ([fabien.deschamps@rsi.fr](mailto:fabien.deschamps@rsi.fr))  
 Contact : **Valérie Perrin** ([valerie.perrin@rsi.fr](mailto:valerie.perrin@rsi.fr))  
 Caisse nationale RSI – 260-264 avenue du Président Wilson – 93457 La Plaine Saint-Denis Cedex - [www.rsi.fr](http://www.rsi.fr)  
 Cette publication, dont la numérotation est chronologique, comprend trois séries : les bilans annuels (bleus), les tableaux de bord financiers (verts) et les zooms (orange). Ces trois séries sont disponibles sur notre site Internet : [www.rsi.fr](http://www.rsi.fr) dans la rubrique : Espace téléchargement / Etudes / Etudes statistiques, financières et actuarielles